



Mardi de la 1ère semaine de carême

Evangelie (Mt 6, 7-15)

Les amis de Jésus s'étaient rassemblés autour de lui, sur la montagne. Il leur disait: "Lorsque vous priez, ne répétez pas tout le temps la même chose pas comme font ceux qui ne font pas confiance à Dieu : ils s'imaginent que plus ils disent de paroles, plus ils ont de chances que Dieu fasse ce qu'ils demandent. Ne faites pas comme eux, car Dieu votre Père sait de quoi vous avez besoin, et vous n'avez même pas besoin de le lui demander.

Voilà donc comment vous pouvez prier :

« Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié.

Que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.

Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.

Et ne nous soumetts pas à la tentation, mais délivre-nous du Mal. »

Si vous pardonnez aux hommes ce qu'ils vous ont fait de mal, votre Père céleste vous pardonnera aussi.

Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, comment pouvez-vous demander à Dieu de vous pardonner ?"

Points de repère pour les parents :

Prier, c'est un appel de confiance : on ne cherche pas à faire valoir des mérites qui justifieraient que nous soyons exaucés. Les prières répétitives (chapelet) n'ont pas l'intention de fléchir Dieu à force d'insistance.

Dans le texte, nous avons pris le parti de mettre le Notre Père dans sa traduction officielle, qui n'est pas une traduction directe du texte évangélique, mais qui est la prière que les enfants peuvent entendre (voir apprendre). Le texte liturgique de l'évangile parle de "remettre les dettes" : sans doute les expressions sont compliquées mais elles sont incontournables... La page "prière" de ce jour propose des prières inspirées du Notre Père.